



SCIC SAS au capital variable Com.TOIT Énergie Citoyenne

Siège social: L'Atrium – 37 avenue de Gramont

03200 VICHY

RCS Cusset 849111 067

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2021

RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Le Conseil Coopératif, dénommé CC, et le soussigné Alain Descols, Président de la SCIC Com.-TOIT Énergie Citoyenne ont, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT LA PREMIÈRE ANNÉE D'EXERCICE

Le CC, constitué de membres bénévoles élus lors de l'assemblée générale constitutive, a engagé de nombreuses démarches visant à atteindre les objectifs fixés dans les statuts de la société notamment :

1/mettre en œuvre les meilleurs moyens de production d'énergie renouvelable à l'échelle locale en vue de faire de l'agglomération vichyssoise un Territoire à Énergie Positive (TEPOS) autonome énergétiquement en 2050,

2/faire que les citoyens, et en particulier les habitants de l'agglomération ainsi que tous les acteurs économiques et politiques locaux, s'approprient la maîtrise de l'énergie qu'ils utilisent dans le cadre d'une production renouvelable et d'une consommation raisonnée. Le premier projet concret défini en CC vise à installer des centrales solaires sur des bâtiments appartenant à des collectivités territoriales

Le conseil coopératif s'est réuni tout les quinze jours et même chaque semaine depuis plusieurs mois afin d'atteindre nos objectifs ; et voici les multiples actions entreprises :

Nous avons choisi des bureau d'études structure et missionnés ceux ci :

Leur calculs en retour nous a fait éliminer le site des ateliers relais du Mayet de Montagne et la salle polyvalente de Nizerolles car les toits n'auraient pas supporté les charges des panneaux ;

Après avoir répondu à des appels à manifestations d'intérêt lancés par les mairies ou spontanément par nous pour déclencher le processus, nous avons rédigé des promesses de COT

(convention d'occupation temporaire) et attendu les retours suite au conseil municipaux concernés ;

Nous avons préparé des dossiers (CCTP) et consulté plusieurs entreprises dont SAEM, COPER-GREEN et SOLSTYCE et d'autres :

Leurs visites sur site avant devis ont fait exclure le gymnase Pierre Coulon à Bellerive et la Recyclerie de Cusset car les isolants sous toitures ne résistent pas à l'écrasement ;

et l'école Mechin de Vichy n'a pas été retenue car des peupliers feront de l'ombrage dans les années à venir ;

Ensuite nous avons fait des choix sur des critères financiers, technologiques et éthiques en fonction des retours ;

Nous avons consulté et choisi la MAIF pour les assurances de nos installations car un accord de «groupe» a été conclu avec Energie Partagée ;

Nous avons sélectionné le bureau de contrôle DEKRA pour sa connaissance des sites car certains chantiers à venir sont des ERP (établissement recevant du public) et nécessite un ajout à la commission de sécurité ;

Nous avons obtenu une subvention attribuée par Vichy pays d'Auvergne (12000 €) et une subvention exceptionnelle du SDE 03 (3500 €)

Nous avons monté un dossier financier très complet afin de consulter les banques pour les prêts à venir et avons retenu pour des raisons éthiques, financières et de qualité technique et de dialogues la Banque populaire AURA agence de Cusset et sa filiale commune avec la Caisse d'Épargne : Banque de la Transition Énergétique ;

Nos projections conservent la possibilité de rémunération des parts sociales au taux maxi de 2,89 % mais cette décision reviendra au vote lors de notre prochaine assemblée générale 2022 ;

Nous avons entretenu le lien avec les services techniques, et les différents services des mairies et les élus afin de faire avancer nos projets ;

Nous avons rédigé un DIS (document d'information synthétique) pour l'autorité des marchés financiers.

Nous avons demandé les autorisations d'urbanisme avec le CERFA correspondant pour la pose des panneaux photovoltaïques.

Nous avons confié la demande de raccordement réseau électrique d'Enedis de l'électricité produite aux entreprises, quand cela était prévu dans le devis des entreprises installatrices sélectionnées ;

ÉVOLUTION DU SOCIÉTARIAT

Au 31 mars 2021, date de clôture de cet exercice, notre sociétariat est composé comme suit :

Souscriptions de parts sociales au 31/03/2021				catégorie d'actionnaires		
	nombre	Nombres de parts sociales	Pour un montant de	Catégorie 1: Salariés et producteurs	Catégorie 2: Bénéficiaires	Catégorie 3: Personnes Morales
Particuliers	69	476	23 800 €	9	60	
Associations	2	14	700 €			2
Collectivités	9	130	6 500 €			9
Société(s)	1	2	100 €			1
	81	622	31 100 €	9	60	12

Conformément aux statuts, (Titre III art.2) et (Titre V Art.1 point 1.2.) l'agrément des nouveaux sociétaires a été validé lors des réunions du Conseil Coopératif et acté dans nos PV de réunion. Tous avaient libéré leur souscription.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux sociétaires.

EXAMEN DES COMPTES ET RÉSULTATS

Les opérations comptables ont été confiées à la société IMPLID et attestées par leur expert-comptable.
Pour cet exercice, arrêté au 31 mars 2021, voici l'exposé des comptes :

COMPTE DE RÉSULTAT

Sur cet exercice, notre chiffre d'affaire est nul.

Les dépenses sont réparties comme suit :

Annonces et insertions	120 €
Prime assurance	124 €
Honoraires	1 090 €
Frais actes	103 €
Locations immobilière	90 €
Cotisations	50 €
Services bancaires et assimilés :	143 €
Le résultat d'exploitation est en perte de	1 720 €

BILAN au 31/03/2021			
Immobilisations en cours	840 €	Capital :	31 100 €
Crédit de TVA :	545 €	Report à nouveau :	(845 €)
Titres de participation	7 €	Résultat exercice :	(1 721 €)
TVA / fact non parvenues	30 €	<i>Total 1 capitaux propres</i>	28 535 €
Disponibilités :	27 305 €	Dettes exploitation	(193 €)
		TOTAL PASSIF :	28 727 €.
TOTAL ACTIF :	28 727 €.	TOTAL PASSIF :	28 727 €.

Les documents comptables détaillés vous ont été communiqués avec la convocation à l'AG.

AFFECTATION DU RÉSULTAT : Il est fait proposition du report à nouveau du résultat de l'exercice.

ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis le 31 Mars 2021, avec de multiples rebondissements et dans cette fin d'année nous savons que nous pourrons réaliser le Marché Couvert avec une puissance importante de 200 kwc.

Nous ferons aussi et en premier lieu la Cuisine Centrale de Cusset dans les mois avenir ainsi que le Pôle Enfance de Bellerive sur Allier.

Nous travaillons aussi sur d'autre projet tel que : les vestiaires du stade Jean Moulin à Cusset , et nous nous positionnons sur des constructions de bâtiments à venir, ainsi que sur l'étude de pose de panneaux au sol (non agricole).

Nos capacités d'investissement à venir dépendent de vous, nos sociétaires, car la part de fonds propres à apporter dans un projet est au minimum de 10 % .